

Les incitations financières peuvent être très utiles pour promouvoir l'innovation dans le secteur public. Même dans le contexte des fortes contraintes budgétaires que connaissent la plupart des pays membres de l'OCDE, l'utilisation stratégique et flexible d'outils budgétaires, conjuguée avec des objectifs formulés en termes de retombées, peut aider à soutenir l'innovation dans le secteur public. Les incitations financières telles que les fonds centraux pour l'innovation ou les dividendes d'efficience peuvent favoriser l'innovation, mais aussi promouvoir et renforcer les capacités des organisations publiques à soutenir l'innovation tout au long de son cycle de vie, et en particulier à recueillir des idées et à reproduire des résultats à plus grande échelle.

Les fonds pour l'innovation, qui constituent une pratique émergente dans les pays de l'OCDE, peuvent largement contribuer à déterminer si et comment un pays donné entreprend d'innover dans le secteur public, mais leur réussite dépend de plusieurs conditions essentielles : la possibilité d'utiliser de nouvelles ressources, la non-fragmentation des financements, afin de permettre des réponses stratégiques, et l'élaboration de budgets prévisibles sur plusieurs années, pour que les organismes publics puissent réaliser des investissements stratégiques leur permettant d'améliorer leurs performances par l'innovation (OCDE, 2014, 2017). De plus, l'ajout de sources budgétaires horizontales peut contribuer à favoriser des innovations sortant du champ étroit des compétences de tel ou tel organisme (OCDE, 2017).

14 des 25 pays de l'OCDE étudiés disposent d'au moins un fonds pour l'innovation au niveau de l'administration centrale/fédérale, et que 9 pays de l'OCDE en ont plusieurs. Dans la plupart des pays de l'OCDE étudiés (12 pays), le financement provient du budget central, mais, dans quelques-uns (la Belgique, le Canada, l'Italie et le Royaume-Uni), c'est au niveau d'un ministère ou d'un organisme que se trouve la source de financement. Des mesures visant à assurer plus de flexibilité aux gestionnaires des budgets et à alléger les contrôles pesant sur les intrants font partie des réformes adoptées dans de nombreux pays de l'OCDE (OCDE, 2014). La majorité des pays membres financent les coûts de fonctionnement au moyen de dotations forfaitaires, même si bon nombre d'entre eux assortissent ces dotations de sous-limites. En outre, la plupart des pays de l'OCDE habilite les responsables à réaffecter des fonds entre les postes budgétaires une fois les crédits reçus, et autorisent le report des crédits non utilisés. C'est très important pour l'innovation, qu'il existe ou non un fonds spécifique pour la financer, car la mise en pratique des projets innovants comporte une forte part d'incertitude.

Même si les fonds relèvent du niveau central/fédéral de l'administration, ils sont souvent également mis au service d'organismes publics infranationaux et d'organisations du secteur privé. Notons que de nombreuses organisations ciblent différents groupes de bénéficiaires. C'est le signe que

l'innovation est transversale par essence, et que les dispositifs de financement doivent être flexibles.

Les fonds spécialement consacrés à l'innovation dans les pays de l'OCDE poursuivent les principaux objectifs suivants : réalisation de projets d'innovation, appui à des solutions innovantes mises en œuvre ailleurs et prototypage. Autres objectifs, presque aussi importants : le déploiement des projets à plus grande échelle, l'expérimentation et l'évaluation de la réussite des projets innovants. Le volume financier des fonds varie considérablement et, dans la plupart des cas, il est difficile à estimer, car les fonds sont prélevés au sein de dotations plus générales ou définis en termes de pourcentage des dépenses.

Méthodologie et définitions

Les données sont tirées de l'enquête 2017 sur les moteurs de l'innovation dans le secteur public (SPSIE). Les réponses à l'enquête SPSIE ont été fournies par des agents des administrations centrales compétents à divers titres en matière d'innovation dans le secteur public. Vingt-cinq pays de l'OCDE ont répondu à l'enquête.

Aux fins de l'enquête, l'innovation dans le secteur public désigne les idées qui participent à la création de valeur publique et qui possèdent les caractéristiques suivantes : nouveauté : mise en œuvre impact.

Aux fins de cette enquête, la notion de fonds pour l'innovation englobe tout financement destiné à lancer, conduire ou déployer à plus grande échelle un projet/programme d'innovation dans le secteur public (notamment, mais pas uniquement, les bourses d'innovation, les emprunts obligataires d'innovation sociale et les dividendes d'efficience mis au service de l'innovation). L'absence de fonds spécialement consacré à l'innovation ne signifie pas qu'il n'existe aucun financement de l'innovation dans le secteur public, car ce financement peut être assuré dans d'autres cadres.

Pour en savoir plus

OCDE (2017), *Fostering Innovation in the Public Sector*, Éditions OCDE, Paris.

Notes relatives aux graphiques

Les notes relatives aux graphiques sont accessibles dans les Statslinks. Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

11.3. Caractéristiques des fonds de l'administration centrale/fédérale spécialement destinés à l'innovation dans le secteur public (2017)

	Nombre de fonds	Source de financement			Objectifs du fonds							
		Budget central	Budget d'un ministère/d'un organisme	Autre (UE)	Expérimentation	Prototypage	Atténuation des risques	Mise en œuvre de projets	Soutien à des solutions innovantes	Déploiement de projets à plus grande échelle	Évaluation	Récompenses aux projets innovants
Allemagne	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belgique	▲	-	✓	-	-	-	-	✓	-	-	-	-
Canada	●	-	✓	-	✓	✓	-	✓	-	✓	✓	-
Corée	▲	✓	-	-	✓	✓	✓	-	✓	✓	✓	✓
Danemark	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Estonie	▲	✓	-	-	✓	✓	✓	-	✓	✓	✓	-
Finlande	▲	✓	-	-	✓	-	-	✓	✓	✓	-	-
France	▲	✓	-	-	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Hongrie	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	●	✓	-	-	-	✓	-	-	✓	-	✓	✓
Islande	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	●	✓	✓	✓	-	✓	-	✓	✓	✓	✓	-
Japon	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lettonie	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mexique	▲	✓	-	-	✓	-	✓	✓	✓	✓	✓	-
Pays-Bas	▲	✓	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pologne	▲	✓	-	✓	-	✓	-	✓	✓	-	-	-
Portugal	●	✓	-	✓	-	-	-	✓	-	-	-	-
République slovaque	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	▲	✓	✓	-	✓	✓	-	✓	✓	✓	✓	-
Slovénie	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suède	●	✓	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	✓
Turquie	○	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total OCDE												
Total		12	4	3	9	10	6	11	10	9	8	4
	9	▲ Plusieurs										
	5	● Un										
	11	○ Aucun										
	-	Non inclus										
	✓	Inclus										

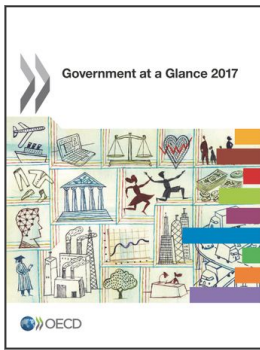
Source : enquête 2017 de l'OCDE sur les moteurs de l'innovation dans le secteur public au niveau des administrations centrales/fédérales des pays de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933539838>

11.4. Utilisateurs ciblés par les fonds pour l'innovation (2017)

	Pays (nombre de fonds ciblant chaque catégorie d'utilisateurs)	Nombre de fonds
Tous les organismes du secteur public	BEL (1), EST (2), FIN (2), ITA (1) NDL (2), POL (1), SWE (1)	10
Organismes de niveau national/fédéral	CAN (1), FIN (2), FRA (2), GBR (1), IRL (1), KOR (1) MEX (2), NDL (1), POL (1)	12
Organismes publics infranationaux	FIN (2), FRA (2), GBR (3), KOR (1), MEX (2), NLD (1), POL (1)	12
Organismes publics remplissant des fonctions particulières (hôpitaux, écoles, etc.)	BEL (3), GBR (3), MEX (2), NDL (3), POL (1)	12
Organisations privées à but lucratif	EST (1), FIN (1), GBR (4), NDL (1), POL (2)	9
Organisations privées à but non lucratif	EST (1), FIN (1), GBR (3), NDL (1), POL (2), PRT (1)	9

Source : enquête 2017 de l'OCDE sur les moteurs de l'innovation dans le secteur public au niveau des administrations centrales/fédérales des pays de l'OCDE.



Extrait de :
Government at a Glance 2017

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Les dispositifs de financement de l'innovation dans le secteur public », dans *Government at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-71-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.